

## COMMUNE DE ROSAY

**Nombre de Conseillers :**  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 11

**Date de la convocation : 29/05/2024**

### **SEANCE DU 04 JUNE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Bruno MARMIN Maire.

**Étaient présents** : Mr Bruno MARMIN, Mr Vincent PFLIEGER, Mme Michèle LEE, Mme Alexandra BOY, Mr Jean-Pierre BILARD, Mme Nordlind DENIS, Mr Frédéric FERON, Mr Christophe PERREL, Mr Philippe BOTHOREL, Mme Françoise MOUSSET,

**Était absent excusé** : Mr Frédéric FERRY donne pouvoir à Mr Christophe PERREL

Secrétaire de séance : Mr Vincent PFLIEGER

#### 1/POINT TRAVAUX ENFOUISSEMENT

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux sur la rue de Boinvilliers (entre la rue des Gloriettes et la rue du Moulin neuf) et sur le chemin de la Maladrerie (entre la rue de Boinvilliers et le chemin des ravines) démarreront le lundi 17 juin et devraient se terminer fin septembre.

Début des terrassements lundi 17 juin au niveau du chemin de la maladrerie ; toutes les autorisations nécessaires ont été délivrées aux entreprises.

Les travaux rue de Boinvilliers devraient démarrer à partir du 8 juillet, date du début des vacances scolaires (ceci afin de ne pas gêner le passage du bus scolaire)

#### 2/POINT NOUVEAU CONTRAT RURAL/TRAVAUX D'URGENCE

Les travaux du contrat rural en cours sont terminés. Reste à percevoir le solde des subventions et clôturer administrativement le contrat pour pouvoir prétendre à un autre contrat rural.

Les travaux d'urgence concernent la toiture de la mairie et de l'école ; les ardoises tombent dans la cour de l'école, la cheminée menace de tomber. Un périmètre de sécurité a été mis en place.

La mairie est en attente de devis

#### 3/OFFRE SEGILOG BERGER LEVRAULT POUR MISE EN PLACE TELETRAVAIL

A compter du mois de septembre, le logiciel de « comptabilité, état civil, élections » de chez Berger Levrault sera en mode hébergé afin de permettre à madame Morin d'effectuer une journée de télétravail le jeudi.

Les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie seront donc le mardi de 14h00 à 16h00, le mercredi de 10h00 à 14h00 et une permanence des élus le samedi de 9h00 à 11h00.

La mairie restera joignable grâce au transfert d'appel téléphonique.

#### 4/ QUESTIONS DIVERSES

- saint jean 15 juin (organisation de la corvée de bois)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45

